
Communiqué de presse

Plan Eau : le Gouvernement et la Banque des Territoires portent l'enveloppe d'AquaPrêts de 4 à 6 milliards d'euros d'ici 2028

Paris, le 21 juillet 2026

Face à la multiplication des épisodes de canicule et de sécheresse, le Gouvernement et la Banque des Territoires renforcent leur mobilisation en portant l'enveloppe d'AquaPrêts de 4 à 6 milliards d'euros d'ici 2028. À cette enveloppe s'ajoutent 15 millions d'euros supplémentaires d'ingénierie afin d'accompagner les collectivités dans l'émergence, la structuration et le financement de leurs projets liés à l'eau.

La question de l'eau s'impose comme l'un des principaux défis d'adaptation de nos territoires. En appui au Plan Eau porté par l'État, la Banque des Territoires est pleinement mobilisée aux côtés des collectivités. Depuis 2023, elle a ainsi déployé 4,4 milliards d'euros d'AquaPrêts, rendus possible grâce à l'épargne des Français, collectée principalement sur Livret A, et mobilisé 15 millions d'euros en crédits d'ingénierie. Cette ingénierie pourra, par exemple, financer des stress test d'adaptation au changement climatique pour les infrastructures dédiées à la prévention des inondations. Ce sont près de 1300 projets qui ont été financés depuis 2023 grâce à l'épargne des Français mobilisée par la Banque des Territoires.

Ces financements soutiennent des projets visant à :

- Accompagner les projets permettant d'assurer un accès équitable à la ressource en eau, en qualité comme en quantité
- Préserver durablement la ressource en eau et les milieux associés
- Sécuriser les usages et les infrastructures face aux tensions croissantes sur la ressource
- Renforcer la prévention des inondations et l'adaptation des territoires au changement climatique.

Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, a déclaré : « *L'eau est l'un des grands défis de l'adaptation au changement climatique. Sécheresses plus fréquentes, tensions sur la ressource, risques d'inondation : Nos territoires doivent pouvoir investir pour anticiper ces transformations. En portant l'enveloppe d'AquaPrêts à 6 milliards d'euros avec la Banque des Territoires, nous donnons aux collectivités les moyens d'agir concrètement pour sécuriser l'accès à l'eau et renforcer leur résilience.* »

Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires, déclare : « *L'eau est une ressource vitale. Or les sécheresses s'intensifient et les défis liés à la gestion de l'eau se font chaque jour plus aigus. J'ai donc décidé d'amplifier l'engagement de la Banque des Territoires pour aider les collectivités à accélérer leurs investissements et adapter leurs infrastructures. Avec une enveloppe réhaussée de 2 milliards d'euros d'AquaPrêts et un renforcement de ses capacités en ingénierie, la Banque des Territoires s'engage concrètement en faveur de la résilience des territoires.* »

Au total, ce sont plus de 6 milliards d'euros d'Aquaprêts mobilisés par la Banque des Territoires sur la période 2023-2028 pour accompagner les collectivités locales dans le développement de l'ensemble de leurs projets eau, dont :

- L'accès équitable à la ressource en quantité : résorption des fuites dans les réseaux d'eau potable, stockage, réutilisation des eaux usées traitées, interconnexion des réseaux d'eau potable
Exemple : AquaPrêt d'1,8 millions d'euros octroyé en 2025 au syndicat interdépartemental (Pyrénées-Atlantiques, Gers et Hautes-Pyrénées) Pyren'Eau pour réaliser la liaison Arthez - d'Asson - Baudreix et ainsi sécuriser l'approvisionnement en eau potable par interconnexion.
- L'accès équitable à la ressource en qualité : protection des aires d'alimentation des captages, construction/réhabilitation des usines de potabilisation
Exemple : AquaPrêt d'1 million d'euro octroyé en 2024 à la commune de Bagnole-de-l'Orne (Normandie) pour acquérir du foncier agricole sur l'aire d'alimentation de captage de Saint-Ursin et ainsi protéger la ressource, et également pour renouveler les réseaux.
- La préservation de la ressource et des milieux : réhabilitation des réseaux et des usines d'assainissement, restauration des milieux aquatiques
Exemple : AquaPrêt de 8 millions d'euros octroyés en 2026 au syndicat Eau17 pour la nouvelle usine d'assainissement de Fouras.
- La prévention contre les inondations : désimperméabilisation des sols pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales, solutions fondées sur la nature pour ralentir l'écoulement de l'eau, réhabilitation de digues
Exemple : AquaPrêt de 10 millions d'euros octroyé en 2026 à l'EPTB SMIAGE (Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin) dans le Département des Alpes-Maritimes pour l'aménagement de la confluence de la Loubonnière sur Saint Martin Vésubie et la protection de la RM2565 en rive gauche de la Vésubie.

Ces enjeux sont au cœur du programme dédié, Aquagir, qui constitue l'offre intégrée de la Banque des Territoires en faveur de la gestion durable de l'eau. Convaincue que ces problématiques seront de plus en plus structurantes pour les territoires dans les décennies à venir, et dans la continuité de son engagement en faveur de la mise en œuvre du Plan Eau, la Banque des Territoires poursuit et amplifie son engagement aux côtés des collectivités afin d'accélérer les projets contribuant à la préservation de la ressource en eau en qualité et en quantité.

Illustration territoriale de la stratégie Eau de la Banque des Territoires : l'exemple des Pyrénées-Orientales, territoire pionnier de l'adaptation au stress hydrique

Particulièrement exposées aux épisodes de sécheresse, les Pyrénées-Orientales sont devenues un territoire emblématique des enjeux d'adaptation au changement climatique et de gestion durable de la ressource en eau. Afin d'accompagner les acteurs locaux face à ce défi, la Banque des Territoires a signé en mars 2025 une convention avec la Préfecture des Pyrénées-Orientales dans le cadre du Plan de résilience pour l'eau du département, dont l'ambition est de faire de ce territoire un véritable laboratoire d'expérimentation et d'innovation en matière de gestion durable de l'eau.

Par ailleurs, la Banque des Territoires accompagne le lancement de l'appel à projets « Villages sobres en eau », destiné à soutenir les collectivités qui s'engagent dans des démarches concrètes de sobriété, de préservation de la ressource et d'adaptation de leurs équipements. Cette initiative s'inscrit dans la continuité du dispositif « Villes et Villages sobres en eau », porté avec la Préfecture, l'AMF66 et leurs partenaires afin de valoriser les communes engagées dans une gestion exemplaire de la ressource.

C'est à l'occasion du lancement de cet appel à projets qu'Antoine Saintoyant se rendra dans les Pyrénées-Orientales le 22 juillet 2026, afin de réaffirmer l'engagement de la Banque des Territoires aux côtés des collectivités confrontées aux effets du changement climatique et à la raréfaction de la ressource en eau.

Depuis le lancement de son programme Aquagir en 2023, la Banque des Territoires a ainsi mobilisé près de 10,9 millions d'euros dans les Pyrénées-Orientales, dont plus de 3,7 millions d'euros au premier semestre 2026, pour accompagner des projets structurants de sécurisation, de préservation et de valorisation de la ressource en eau.

Parmi les opérations soutenues figurent notamment :

- Le projet de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) de la STEP d'Argelès-sur-Mer, financé via l'AquaPrêt à hauteur de 2,5 millions d'euros sur 40 ans. Ce projet pionnier permettra de valoriser chaque année près de 1,3 million de m³ d'eaux usées traitées. Il représente une innovation majeure de la gestion de l'eau pour l'agriculture locale ;
- Une étude de faisabilité pour la sécurisation de l'alimentation des réseaux d'irrigation de l'Agly aval, financée à hauteur de 50 000 € ;
- Les travaux de modernisation des réseaux d'irrigation de l'ASA du canal de Corbère, financés via l'AquaPrêt à hauteur de 851 000 €, destinés à améliorer la performance des ouvrages et à limiter les pertes en eau.

Au-delà du financement des infrastructures, la Banque des Territoires mobilise également son offre d'ingénierie pour accompagner les acteurs locaux. Elle cofinance notamment, à titre exceptionnel, des moyens d'ingénierie destinés à renforcer la structuration des associations syndicales autorisées (ASA) et à améliorer la gestion collective de l'irrigation.

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Aurélie Imbert - aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

Service presse de Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature

presse.mtebncn@ecologie.gouv.fr - 01 40 81 78 65

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique et environnementale (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

